

Communiqué de presse

23 janvier 2012

*Le portail [www.bruxelles.irisnet.be](http://www.bruxelles.irisnet.be) décroche la certification AnySurfer*

## LA RÉGION BRUXELLOISE FACILITE L'ACCÈS DE TOUS À SES INFORMATIONS EN LIGNE



any surfer

Ce mois de janvier, le portail [www.bruxelles.irisnet.be](http://www.bruxelles.irisnet.be) devient encore un peu plus le point d'entrée unique pour tous vers l'information régionale.

Moins d'un an après avoir été renouvelé de fond en comble, le site décroche le label AnySurfer, garant de son accessibilité à tous les publics. Une belle façon de simplifier les contacts avec les administrations publiques en Région de Bruxelles-Capitale.

Gestionnaire du portail, le Centre d'Informatique pour la Région Bruxelloise voit ainsi son expertise web une nouvelle fois reconnue, après avoir déjà obtenu le label pour son propre site.

### Ouvert à tous les utilisateurs et tous les usages en ligne

Fin février 2011, le portail de la Région de Bruxelles-Capitale a radicalement fait peau neuve. Le mot d'ordre de cette refonte a été de placer davantage encore le visiteur au centre de la communication, avec notamment, l'objectif d'une accessibilité optimale, désormais couronnée par le label AnySurfer.

Le portail, dans cette nouvelle version, propose une arborescence thématique, plus intuitive pour ses visiteurs. Il trouve également son prolongement sur les réseaux sociaux avec un profil Facebook spécifique à l'adresse [www.facebook.com/RegionBruxelles.BrusselsGewest](http://www.facebook.com/RegionBruxelles.BrusselsGewest).

Pour 2012, une version mobile, compatible tant pour les iPhone que pour les smartphones tournant sous Android, est en chantier.

### Le portail régional, point d'entrée par excellence vers toute l'information bruxelloise

[www.bruxelles.irisnet.be](http://www.bruxelles.irisnet.be) est la porte d'entrée virtuelle unique de la Région. Avec près d'un million de visiteurs uniques en 2011, le portail régional est un important vecteur d'informations à destination du citoyen bruxellois, du chef d'entreprise, du touriste belge ou étranger... Il participe également à l'image et à la promotion de la Région. Ses pages, disponibles en français, néerlandais et anglais, proposent une multitude de contenus, de thématiques et de services relatifs à la vie quotidienne et aux compétences de la Région de Bruxelles-Capitale : logement, tourisme, vie culturelle, mobilité, travail, enseignement, fiscalité, primes, senior, environnement, santé, etc. La gestion du portail est confiée au Centre d'Informatique pour la Région Bruxelloise qui assure sa mise à jour quotidienne, en collaboration



CIRB  
CIBG

CENTRE D'INFORMATIQUE POUR LA RÉGION BRUXELLOISE  
CENTRUM VOOR INFORMATICA VOOR HET BRUSSELS GEWEST

principalement avec le Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale (MRBC) et le Service d'Incendie et d'Aide médicale urgente (SIAMU).

## Qu'est-ce qu'un site accessible ?

Rendre un site Internet accessible par exemple au public malvoyant, voire aveugle : l'idée peut paraître insolite au premier abord. Et pourtant : le web présente cette vertu unique, par rapport à n'importe quel autre média, de pouvoir faciliter son utilisation par tous, y compris les personnes présentant des déficiences sensorielles (vue, ouïe), un handicap physique ou encore sujettes à l'épilepsie.

C'est le rôle des pouvoirs publics de prendre l'initiative dans ce domaine, au même titre qu'on facilite l'accès aux édifices publics pour les personnes en chaise roulante. Dans l'univers du web, les rédacteurs, graphistes ou programmeurs web se doivent donc de rendre les sites accessibles, tout comme un architecte le fait en dessinant les plans d'un bâtiment.

- Côté concepteurs : l'accessibilité doit être comprise dans le sens le plus large et englober aussi bien les textes que les visuels, la présentation des liens, les documents ou les fonctionnalités liés à une page ainsi que la structure d'un site.

Un exemple : une photo, par définition, ne peut pas être vue par un aveugle. En revanche, sur le web, un descriptif de cette photo, ce que les spécialistes appellent son « attribut alt », lui permet de prendre connaissance, à sa manière, de l'information que cette photo apporte.

- Côté utilisateurs : des logiciels ou du matériel spécifiques permettent de compenser un handicap. Il peut s'agir :
  - de logiciels spécifiques de lecture d'écran : un synthétiseur vocal restitue par exemple le contenu d'une page ;
  - de matériel adapté comme des claviers alternatifs, loupes ou plage tactile braille.

Plus d'informations sur l'accessibilité web sur le site [www.anysurfer.be](http://www.anysurfer.be).

## Contacts presse

### Centre d'Informatique pour la Région Bruxelloise

Tony DE COUX

Tél. : 0499 96 64 59

[tdecoux@cirb.irisnet.be](mailto:tdecoux@cirb.irisnet.be)



**Économisez de l'encre en changeant de police !** Ce document est rédigé en Century Gothic. Selon une étude de l'Université Green Bay du Wisconsin, cette police nécessite environ 30 % d'encre en moins à l'impression que, par exemple, la police Arial.